

JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°90-286 du 5 Octobre 1990

Portant nomination de Monsieur Denis YABI en qualité de Directeur Général de la Société Nationale de Boissons "LA BENINOISE".

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU l'Ordonnance N° 75-46 du 25 Juillet 1975 portant prise en charge par l'Etat de la Société des Brasseries du Dahomey (SOBR DA) ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N° 89-71 du 23 Février 1989 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et de l'Energie.
- VU le Décret N° 89-242 du 26 Juin 1989 portant approbation des Statuts de la Société Nationale de Boissons "LA BENINOISE" ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Septembre 1990.

D E C R E T E :

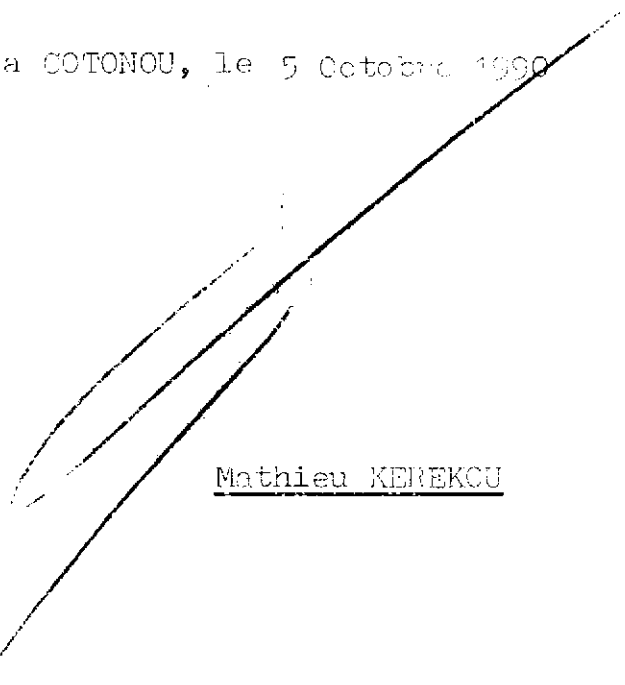
Article 1er.- Monsieur Denis YABI est nommé Directeur Général de la Société Nationale de Boissons "LA BENINOISE" en remplacement de Monsieur Manassé AYAYI appelé à d'autres fonctions.

.../...

Article 2.- Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

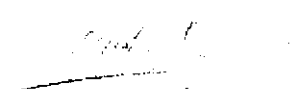
Fait à COTONOU, le 5 Octobre 1990

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,



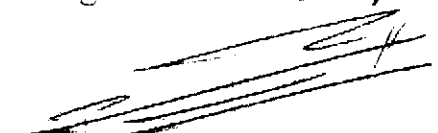
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,



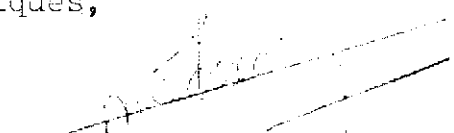
Nicéphore SOGLO

Pour le Ministre des Finances
absent, le Ministre du Commerce,
de l'Artisanat et du Tourisme,
chargé de l'intérim,



Richard ADJAHOU

Le Ministre de l'Industrie, de
l'Energie et des Entreprises
Publiques,



Mama ADAMOU-N'DIAYE
Ministre intérimaire,

Ampliatiions : PR 6 PM 4 SGG 4 HCR 4 CS 1 MM-MIEEP- 8 AUTRES MINISTRES
12 DEPARTEMENTS 6 DPE/PTAS 2 DE-DNDV-DCCF-DTCP-DI 10 DLC-DATI-ENSAE-
BCP-DPE 5 ICE 1 BN-DAN 2 SOCIETE NATIONALE DE BOISSONS "L. CAMEROISE"4
INTERESSE 1 JORB 1.-